

Neuvy-Deux-Clochers

Plan d'actions 2020-2022











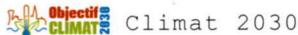
Préambule

Par nos activités humaines, nous participons directement à l'augmentation de l'effet de serre à au changement climatique. Entre 1880 et 2012, la température moyenne mondiale a déjà augmenté de 0,85°C. Selon l'ambition des actions menées pour limiter ce changement climatique global, les scientifiques du GIEC prévoient une hausse des températures de 1,7 à 4,8°C en 2100. Notre climat change et les conséquences sont déjà visibles sur nos territoires.

Atténuation et Adaptation

Les deux principales réponses aux changements climatiques sont l'atténuation de ces changements et l'adaptation à ces changements. L'atténuation vise à réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour limiter les changements climatiques. L'adaptation est une démarche complémentaire qui reconnaît la réalité des changements climatiques et incite à agir pour vivre le moins mal possible ses répercussions : anticiper les évènements climatiques extrêmes (canicules, sécheresses, tempêtes, cyclones, inondations), préserver la biodiversité pour sauvegarder les services rendus par la nature, rafraîchir les zones urbaines par la végétalisation, réduire l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols, adapter le bâti aux nouvelles conditions climatiques...

Objectif



La gestion de la vulnérabilité des territoires sera au cœur des questionnements des collectivités et des citoyens dans les années futures. Les acteurs territoriaux devront aussi éviter les solutions qui auraient en réalité un impact négatif sur le climat ou l'environnement (mal-adaptations).

C'est pourquoi NATURE 18, avec le soutien de sa fédération France Nature Environnement Centre-Val de Loire, accompagne les territoires volontaires dans leur stratégie d'adaptation.

Parmi tous les enjeux liés aux changements climatiques, la question de la ressource en eau est centrale, que ce soit en termes de ressource quantitative, d'évènements climatiques extrêmes, de services rendus par les milieux naturels, de santé, etc. Les interactions entre eau et climat sont nombreuses et complexes, leur importance est vitale pour nos sociétés. Elles doivent donc être bien maîtrisées par les acteurs des territoires.

«Objectif Climat 2030» est un programme d'accompagnement des communes souhaitant s'engager sur la préservation de la ressource en eau.

Au-delà des approches et solutions à diffuser pour améliorer la résilience des territoires, la démarche « Objectif Climat 2030 » vise à mettre en place avec les élus locaux, les agents des collectivités, les acteurs du territoire et les habitants une culture de l'adaptation et du risque afin de mieux prendre en compte les enjeux eau et climat dans les décisions locales.

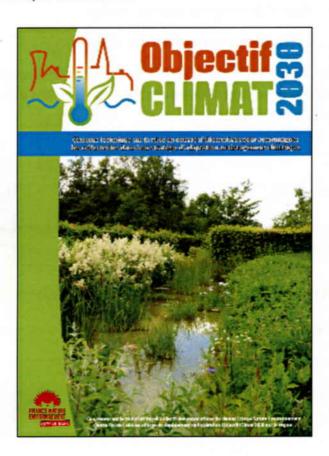
Plan d'actions

Sur la base d'un état des lieux finalisé en décembre 2020, le présent plan d'action fixe des mesures d'adaptation à mettre en place à court, moyen et long termes pour réduire la vulnérabilité du territoire face aux conséquences du changement climatique, concernant deux volets prioritaires :

- la désimperméabilisation des sols et la végétalisation des villes,
- la sobriété et les économies d'eau.

Les fiches actions compilées dans ce présent document sont destinées à faciliter la mise en œuvre de celles-ci.

Pour s'aider dans la mise en œuvre des actions, les communes peuvent aussi se référer au classeur technique mis à disposition par l'association.



Liste des actions :

Actions à destination des élus

Action 1 : Proposer uniquement les futurs projets d'aménagement incluant la déconnexion des eaux pluviales du réseau et gérés à la parcelle.

Action 2 : Inscrire dans le PLUi des recommandations et obligations pour récupérer les eaux de pluies et gérer l'infiltration à la parcelle.

Action 3: Utiliser autant que possible (ou dès que possible) des revêtements perméables lors de la rénovation ou la création de chemins, parking, routes.

Action 4: Améliorer la gestion des eaux pluviales dans le bourg.

Action 5 : Organiser des séances d'information avec divers organismes (CAUE, SDE18, ALEC...) pour sensibiliser les habitants de Neuvy-Deux-Clochers sur les aides possibles pour l'amélioration énergétique de l'habitat.

Actions à destination des services municipaux

Action 6 : Installer des éco-mousseurs sur les robinets des bâtiments communaux accompagnés par des messages de sensibilisation.

Action 7: Installer des récupérateurs d'eau de pluies pour les espaces verts.

Action 8: Végétaliser les massifs avec des espèces vivaces et peu gourmandes en eau.

Action 9: Planter des arbres fruitiers sur les espaces partagés.

Action 10: Recycler les branchages pour produire du paillage.

Actions à destination des habitants

Action 11: Organiser une distribution d'éco-mousseurs.

Action 12 : Sensibiliser les habitants à l'intérêt et l'utilisation du paillage.

Action 13 Proposer des actions « Plantez le décor » pour réduire l'érosion des sols.

Descriptif des actions

Actions à destination des élus

	Proposer uniquement les futurs projets	Priorité	Calendrier	
Action 1	d'aménagement incluant la déconnexion des eaux pluviales du réseau et gérer à la parcelle	Forte		
	L'infiltration ou la rétention d'eau sur la parcelle perme réseaux d'assainissement.	t de désengor	ger les	
Descriptif	Divers dispositifs végétalisés de gestion des eaux de plu - La noue est un fossé végétalisé de faible profondeur, p qui permet le recueil des eaux de pluie. L'eau est stocké évacuée par un trop plein. Ce dispositif peut être réalisé circulation ou sur les parkings. - Les bassins de rétention et d'infiltration sont des fosses variable, intégrées dans le paysage qui permettent le re des eaux de pluie. L'eau est stockée puis infiltrée ou réu - Les pieds de murs végétalisés sont des bandes linéaires moins larges selon la disponibilité, qui permettent d'acc L'eau de pluies ruisselant le long des murs permette l'ar	lacé sur un per le puis infiltré le long des v souvertes de cueil et le sto tilisée. le long des n ueillir des pla	e ou oies de taille ckage nurs, plus ou ntes à fleurs.	
	Les espaces verts, en raison de leur perméabilité, sont a les eaux de pluie en contribuant directement à leur infil		ion pour gére	
Ces dispositifs végétalisés ont un double bénéfice : ils permettent de s d'infiltrer les eaux de pluie tout en réduisant les effets d' « îlots de cha grâce à la présence des plantes qui naturellement humidifient et refra				
	Ces espaces cités ci-dessus doivent être aussi réfléchis per (espace-vert avec gestion différenciée, bassin de rétention adaptés)			
Coût	Variable selon le dispositif			
Aides	Aucune			
Référence bibilo	SYMASOL – Gestion des eaux pluviales : guide pour la m alternatives – juin 2016	ise en œuvre	de technique	

	Inscrire dans le PLUi des recommandations et	Priorité	Calendrier
Action 2	obligations pour récupérer les eaux de pluie et l'infiltration à la parcelle	Forte	PLUi en cours d'élaboration
	Des recommandations et obligations pourront être ins des installations nécessaires à la gestion des et l'imperméabilisation des sols dans le but de réduire le pollution.	eaux de plu	uie et limiter
Descriptif	 Règlement du PLU de la Fouillouse: « Pour to nouvelle de bâtiment d'une superficie supérieur individuel et opération d'ensemble), il est systematique de voir des eaux pluviales issuminimal de 0.2 m3 par tranche de 10m² ». Règlement du PLU de Lille: « L'infiltration sur première solution recherchée pour l'évacuation sur l'unité foncière. Si l'infiltration est insuffisant infiltrable sera dirigé de préférence vers le millie pluviale n'ayant pu être infiltré ou rejeté au millimitation avant rejet au réseau d'assainissement. 	oute extension oute extension ou égale à stématiqueme les des toitures des toitures des eaux pluves, le rejet de le naturel. L'élieu naturel es	on ou création 20 m² (projet ent imposé un es d'un volume ere doit être la riales recueillies l'excédent non excédent d'eau st soumis à des
Coût	Aucun		
Aides	Aucune		

Action 3	Utiliser des revêtements perméables lors de la	Priorité	Calendrier		
Actions	rénovation ou création de chemins, parkings et routes	Moyenne			
7	Le choix des revêtements utilisés dans les projets urbains doit se faire en pren en considération la gestion des eaux de pluie et le cycle de l'eau afin de limite phénomènes de ruissellement accentuant le risque inondation ainsi que la po des eaux de surface.				
	Pour les chemins et parkings, différents revêtements perméables et peu impactar pour l'environnement existent :				
Descriptif	 Les mélanges terre/pierre en utilisant la terre végétale sur place Les stabilisés en bois déchiquetés de pin 				
	 Les platelages en bois (à privilégier en zone humide) Autres alternatives, les stabilisés en grave ou en sable. Ces revêtements sont un peu plus impactant pour l'environnement. 				
	Pour les routes, il existe des chaussées à structure réservoir qui assure le trafic des véhicules tout en stockant les eaux pluviales dans les couches constructives du corps de leur structure.				
Coût	Pour les chemins et parking : entre 8 et 15€ du m² selon le type de revêtement. Pour les routes : entre 240 et 450 € le mètre linéaire selon le revêtement.				
Aides	Agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur de 50% dans le cadre du 11 ^{ème} programme 2019-2024.				
Référence bibilo	Guide « Les revêtements de sol pour les cheminements de	oux » du CAU	E Vendée		

Action 4:	Améliorer la gestion des eaux pluviales dans le bourg.	Priorité	Calendrier
ACTION 4.		Forte	
Descriptif	Actuellement l'ensemble des réseaux de la commune et les eaux pluviales vont dans le même réseau). Le repartent directement vers la lagune. Les rejets d'eaux pluviales dans les réseaux unitaires so fortement le transfert de la pollution vers la station transfert des effluents peut reposer sur la mise en p (bassins d'orage). Mais ces équipements sont rareme C'est pourquoi il est nécessaire d'adopter des mesures l'imperméabilisation des sols, visant la limitation du ruet la régulation des eaux de pluie le plus en amont p	nt susceptible d'épuration. lace d'ouvra ent suffisants de prévention issellement possible tout	es de perturbe La maîtrise d ges spécifique à long terme on au regard d par le stockag en privilégian
l'infiltration à la parcelle des eaux faiblement polluées. Cont partie du concept de gestion intégrée de l'eau. Une gestion intégrée de l'eau incite à travailler sur l'ensemble territoire (eaux usées, eaux pluviales, eau potable, eaux natet à associer l'ensemble des acteurs au sein d'une collect espaces verts, usagers). La gestion intégrée des eaux plus comme une alternative à la gestion classique centralisée dis		emble du cyc naturelles et lectivité (urb pluviales est	le de l'eau d'u d'agrément anisme, voirie ainsi reconnu
Coût	Variable selon le dispositif		
Aides	Agence de l'eau Loire-Bretagne, dans le cadre du 11 ^{ème} programme 2019-2024. Modalités pouvant être amenées à évoluer selon l'adoption du prochain SDAGE.		
Référence bibilo	https://scot-region-grenoble.org/transitions/wp-conten Voreppe CEAU.pdf	t/uploads/20	15/03/Fiche-

Action 5:	Organiser des séances d'information avec divers organismes (CAEU, SDE18, ALEC) pour sensibiliser sur les aides possibles pour l'amélioration énergétique de l'habitat.	Priorité Moyenne	Calendrier
Descriptif	La commune souhaite développer la sensibilisation sur énergétiques de l'habitat à destination de ses habitants connaître des organismes reconnus et les aides possible réaliser des diagnostics et des travaux chez les particulies consommation d'énergie.	. Dans le but d es pouvant pe	de faire rmettre de
Coût	Aucun		
Aides	Aucune		
Référence bibilo	https://www.economie.gouv.fr/particuliers/aides-renov	vation-energe	tique

Actions à destination des services municipaux

Action 6	Installer des éco-mousseur sur les robinets des bâtiments communaux accompagnés par des messages de sensibilisation	Priorité Moyenne	Calendrier
Descriptif	Installer des éco-mousseurs sur les robinets des bâtimer salles des fêtes, salles de sport, écoles, etc. Ces dispositi robinets, injectent de minuscules bulles d'air dans l'eau réduire de 30 à 50 % le débit des robinets et donc de fai	fs, une fois pla qui coule. Cel	acé sur les a permet de
Coût	Autour de 3 euros l'unité. Souvent vendu en lot		
Aides	"Certificats d'Économie d'Énergie" (CEE). Le principe des CEE est d'inciter, entre autres, des entreprises, des particuliers ou des collectivités à réaliser des travaux pour faire des économies d'énergie en obligeant certains acteurs du domaine de l'énergie, qu'on appelle des « obligés », à les financer. S'ils ne le font pas, ils s'exposent à de fortes pénalités financières, d'où la course à ces certificats. Leur but ? Organiser des opérations d'économies d'énergie générant des certificats (ex: installation de lampes LED, de lampes fluocompactes ou d'économiseurs d'eau, travaux d'isolation des combles, etc.) qui sont ensuite revendus aux obligés pour financer ces opérations.		

	Installer des récupérateurs d'eau de pluies pour les	Priorité	Calendrier
Action 7	espaces verts	Forte	
Descriptif	Il existe différents systèmes de stockage selon les besoir - Les bidons de récupération : peu coûteux (de 30 à 100 installer, de contenance comprise entre 200 et 1 000 Lit d'un couvercle pour éviter la prolifération des moustique d'animaux. - Les cuves extérieures : contenance identique aux bidor (de 100 à 500 euros) car souvent équipées ou pré-équip socle, d'un couvercle et d'un branchement pour une arre-Les citernes enterrées : contenance importante (3 500 dispositifs coûteux car nécessitent des travaux lourds d'matériel de pompage. L'utilisation de l'eau de pluie pour l'arrosage des massif poursuite de la mise en place de mesures pour réduire le plantes couvre-sol, paillage, plantation de vivaces, etc.	euros), simpl tres, nécessit les et la noya ns mais plus d pées d'un rob rivée de gout à 20 000 Litr installation e	e la pose de coûteuses inet, d'un tière. es) mais t un
Coût	Entre 30 euros et 10 000 euros selon le dispositif.		
Aides	Fiche 32 du CRST du PETR Centre-Cher. 40% pris en cha 2000€	rge pour un r	minimum de

Action 8	Végétaliser les massifs avec des espèces vivaces et peu	Priorité	Calendrier
	gourmandes en eau	Moyenne	
Descriptif	Le choix des végétaux est primordial, car il perm aménagement pérenne, économe en investissement et On s'attachera à sélectionner des plantes adaptées au mais également capables de résister à des épisode débouchent de plus en plus souvent sur des interdiction	en temps d'e sol et au clim s de sécher	ntretien. nat local, esse qui
Coût	Variable selon les espèces choisies		
Aides	Aucune		
Référence bibilo	www.lepage-vivaces.com; www.jardinez.com		

Action 9	Plantos dos asbros fruitioss sus los aspasos partagás	Priorité	Calendrier
	Planter des arbres fruitiers sur les espaces partagés	Forte	
Descriptif	Autrefois, les vergers, éléments indissociables du paysag villages. Les vergers constituent un véritable patrimoine Pour déterminer les choix d'implantation sur le terrain, mais aussi en terme d'organisation de l'espace, il faut te verger que l'on veut créer n'a pas d'objectif de producti pédagogique. En effet, créer ce verger permet de proposer un site d'a de la commune à travers des ateliers concernant la grefi plessage des haies, la cueillette De même, les enfants de l'école pourront être conviés à ateliers de sensibilisation à la plantation et à l'entretien l'objectif environnemental et d'amélioration du cadre de génère du lien social et favorise les échanges entre voisi regard sur le village. L'action « Plantez le décor » proposer par le PETR Centre cahier des charges : minimum 5 arbres et maximum 20a parcelle ouverte à tous.	génétique et en espèces d' nir compte d vité mais plut nimation pou fe des arbres, participer à d des arbres. A e vie, cette op ns, tout en ch	arbres fruitier u fait que le côt un objectif ir les habitants la taille, le différents u-delà de pération nangeant le
Coût	Environ 50 € TTC pour un arbre ½ tige		
Aides	50 % du coût TTC des plants et fournitures via l'action «	Plantez le dé	cor »
Référence bibilo	https://www.sirdab.fr/wp-content/uploads/2020/01/cal 2020.pdf	hier-des-char	ges-PLD-

	Recycler les branchages pour produire du paillage et	Priorité	Calendrier	
Action 10	systématiser le paillage pour les espaces verts communaux	Moyenne		
	La commune de Neuvy-Deux-Clochers possèdes un linéaire de haies importants (routes, chemins). La taille de l'ensemble de ces végétaux pourrait être recyclée en réalisant du BRF (Bois raméal fragmenté : broyat de jeunes rameaux ligneux de feuillus),permettant d'apporter du paillage à l'ensemble des espaces verts préser sur la commune.			
	Un paillage va très fortement limiter la croissance des adventices. Le sol étant recouvert, les indésirables n'ont pas accès à la lumière et n'ont donc pas la possibilité de croître.			
Un paillage retient l'eau en limitant son évaporation. En effet, grâc l'eau reste dans le sol sur une plus longue durée. Plus longtemps de plantes, elle leur permet d'avoir un milieu plus propice à leur croiss l'eau disponible.			onible pour le	
	Le paillage évite le phénomène « croute de battance » pour la simple et bonne raison que la pluie ne tombe pas directement sur le sol, elle est amortie par le paillage. Sur un sol nu, il va facilement se créer une « croute » sous l'effet de l pluie. Ce phénomène, plus ou moins marqué, est désigné par le terme de « battance du sol » et est signe d'un sol dégradé.			
	Un paillage peut être esthétique, selon le type de paillage sur le visuel du massif.	ge choisi on p	eut travailler	
Coût	Achat d'un broyeur : coût variable selon les modèles			
Aides	Fiche 32 du CRST du PETR Centre-Cher :40% pris en cha 2000€.	rge pour un n	ninimum de	

Actions à destination des habitants

		Priorité	Calendrier
Action 11	Organiser une distribution d'éco-mousseurs	Faible	
Descriptif	Proposer aux habitants, une distribution gratuite d'éco- une fois placé sur les robinets, injectent de minuscules coule. Cela permet de réduire de 30 à 50 % le débit des des économies d'eau.	bulles d'air da	ins l'eau qui
Coût	Autour de 3€ l'unité. Souvent vendu en lot.		
Aides	"Certificats d'Économie d'Énergie" (CEE). Le principe des CEE est d'inciter, entre autres, des entreprises, des particuliers ou des collectivités à réaliser des travaux pour faire des économies d'énergie en obligeant certains acteurs du domaine de l'énergie, qu'on appelle des « obligés », à les financer. S'ils ne le font pas, ils s'exposent à de fortes pénalités financières, d'où la course à ces certificats. Leur bu? Organiser des opérations d'économies d'énergie générant des certificats (ex: installation de lampes LED, de lampes fluocompactes ou d'économiseurs d'eau, travaux d'isolation des combles, etc.) qui sont ensuite revendus aux obligés pour financer ces opérations.		
Référence bibilo	https://www.lenergietoutcompris.fr/actualites-conseils, eco-mousseurs https://www.facebook.com/VilledeVittel/posts/464437		nes-robinets-d

Action 12	Sensibiliser les habitants à l'intérêt et l'utilisation du	Priorité	Calendrier	
	paillage	Moyenne		
	Communiqué via différents moyens (site internet, bulle intérêts du paillage au jardin.	tin municipal) sur les	
	Un paillage va très fortement limiter la croissance des adventices. Le sol étant recouvert, les indésirables n'ont pas accès à la lumière et n'ont donc pas la possibilité de croître.			
Un paillage retient l'eau en limitant son évaporation. En effet, grâce au p l'eau reste dans le sol sur une plus longue durée. Plus longtemps disponi plantes, elle leur permet d'avoir un milieu plus propice à leur croissance l'eau disponible.			onible pour les	
	Le paillage évite le phénomène « croute de battance » pour la simple et bonne raison que la pluie ne tombe pas directement sur le sol, elle est amortie par le paillage. Sur un sol, il nu va facilement se créer une « croute » sous l'effet de la pluie. Ce phénomène, plus ou moins marqué, est désigné par le terme de « battance du sol » et est signe d'un sol dégradé. Un paillage peut être esthétique, selon le type de paillage choisi, on peut trava sur le visuel du massif ou potager.			
Coût	Aucun			
Aides	Aucun. Aides techniques : Nature 18			
Référence bibilo	Fiche « la sobriété chez les particuliers » du classeur 2030 »	technique «	Objectif climat	

A-45 45	Proposer des actions de plantation et de gestion des	Priorité	Calendrier
Action 13	haies pour réduire l'érosion des sols	Forte	
Descriptif	La commune de Neuvy-Deux-Clochers communiquera la « Plantez-le décor » portée par le PETR Centre-Cher à tr communications (site internet, bulletin municipal) Les haies champêtres ont de nombreux rôles : elles limir ruissellement en cas de fortes pluies en favorisant l'infill naturels de biodiversité, elles sont également des zones aux espèces de se déplacer dans le paysage. « Plantez le décor » est un programme de plantations à habitants du territoire du PETR Centre-Cher qui vise à : • Encourager les plantations de haies, de bosquets composées d'essences végétales adaptées au cli (via la marque Végétal Local), • Accompagner les projets de vergers ouverts au partie de fruitiers locales, • Sauvegarder les spécificités paysagères et la biod • Préserver les écosystèmes. Il accompagne financièrement, à hauteur de 50% du cod fournitures, chaque porteur de projet pour des plantationalignements d'arbres composés d'espèces champêtres la composés de variétés de fruitiers locales (liste disponible charges). Ce taux peut être porté à 80% dans certains ca haie supérieure à 350 ml, bosquet supérieur à 750 m²). Historiquement portée par le Pays de Bourges, l'opérati l'ensemble du territoire du PETR Centre-Cher et est fina attribués par le Conseil Régional du Centre-Val de Loire Solidarité Territoriale 2018-2024.	tent l'érosion etration des eaus relais majeure destination des eaus d'alignement et au sol d'alignement et de sons de haies, bocales et de versité de nou d'alignement et d'alignement et d'érosion d'alignement et d'érosion d'alignement et d'érosion d'alignement et au sol d'a	des sols, le ux. Réservoirs es permettant e tous les ts d'arbres, du territoire és de variétés etre Région, t des osquets et ergers er des cologiques, e à x fonds
Coût	Aucun		
Aides	Action « Plantez-le décor » proposé par le PETR Centre-	Cher	
Référence bibilo	https://www.sirdab.fr/wp-content/uploads/2020/01/ca 2020.pdf	hier-des-charg	es-PLD-

Réalisation des actions - Tableau de suivi

Action		Priorité	Calendrier	Non réalisée	Lancée	En cours	Réalisée	Retour de mise en œuvre / Difficultés rencontrées		
Act	Actions à destination des élus									
1	Proposer uniquement les futurs projets d'aménagement incluant la déconnexion des eaux pluviales du réseau et gérer à la parcelle	Forte								
2	Inscrire dans le PLUi des recommandations et obligations pour récupérer les eaux de pluies et l'infiltration à la parcelle	Forte								
3	Utiliser autant que possible (ou dès que possible) des revêtements perméables lors de la rénovation ou la création de chemins, parkings, routes	Moyenne								
4	Améliorer la gestion des eaux pluviales dans le bourg.	Forte								
5	Organiser des séances d'information avec divers organismes (CAUE, SDE18, ALEC) pour sensibiliser les habitants de Neuvy-Deux- Clochers sur les aides possibles pour l'amélioration énergétique de l'habitat.	Moyenne								

Act	tions à destination des services municipau	ux		1		Saraki es			
6	Installer des éco-mousseur sur les robinets des bâtiments communaux accompagnés par des messages de sensibilisation	Moyenne							
7	Installer des récupérateurs d'eau de pluies pour les espaces verts	Forte							
8	Végétaliser les massifs avec des espèces vivaces et peu gourmandes en eau	Moyenne					-	12	
9	Planter des arbres fruitiers sur les espaces partagés	Forte				391			
10	Recycler les branchages pour produire du paillage	Moyenne							
Act	tions à destination des habitants								
11	Organiser une distribution d'éco-mousseurs	Faible							
12	Sensibiliser les habitants à l'intérêt et l'utilisation du paillage	Moyenne	7)						
13	Proposer des actions « Plantez le décor » pour réduire l'érosion des sols	Forte							

Remerciements:

Isabelle LEGERET, Maire de Neuvy-Deux-Clochers,
L'ensemble du conseil municipal de Neuvy-Deux-Clochers,
Les agents techniques de Neuvy-Deux-Clochers

Et les habitants ayant participés à travers le questionnaire envoyé

Etude réalisée par



Avec le soutien financier



